

Déclaration de manifestation sportive

Contrat N°S019128.026H

À remplir et à envoyer au moins 1 mois avant la manifestation pour obtenir une attestation
risques.specifiques@gmf.fr

Faire apparaître obligatoirement dans l'objet du mail la référence suivante :

ASPTT / S019128.026H / demande d'attestation

NOM ET ADRESSE DU CLUB ORGANISATEUR	
N°TÉLÉPHONE	
MAIL	
NOM DE LA MANIFESTATION	
ACTIVITÉ(S) CONCERNÉE(S)	
DATE	
LIEU	
LE MATÉRIEL	Appartenant au club : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non, à préciser :
LES INSTALLATIONS	Dans locaux du club : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si non à préciser :
NOMBRE DE PARTICIPANTS (dans la limite de 5.000 participants)	

LES GARANTIES	MONTANTS
RESPONSABILITE CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages Corporels : 10.000.000 € - Dommages Matériels et Immatériels Consécutifs à un dommage matériel ou corporel garanti : 1.600.000 € - Dommages Immatériels Non Consécutifs: 1.000.000 € Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels : <ul style="list-style-type: none"> - par sinistre ... 10.000.000 € - par année d'assurance ... 15.000.000 €
DEFENSE PENALE SUITE A ACCIDENT	70.000 € /sin
RECOURS SUITE A ACCIDENT	70.000 €
RESPONSABILITE CIVILE LOCATIVE (incendie, dégâts des eaux, cat.nat.) <input checked="" type="checkbox"/> <i>garantie non applicable aux chapiteaux et structures légères</i>	1.000.000 € / sin
RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS	5.700.000 € / sin

Date, cachet et signature du club

